

CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 16/05/2025
Relevé de décisions, compte rendu et tour d'horizon des dossiers en cours

Présents : - Philippe CAILLEBOTTE, Bernard JACQUOT, Yves LECAUDE - Patrick OROSZ

Excusé :

Diffusion : Commission ESIND - Comité directeur – Newsletter

Liens :

- [Agenda ESIND AURA](#) [ESIND Contacts](#)
- [Recours Juridiques](#)
- [Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône](#)

Quoi	Qui	Quand
Niveau national		
A – Organisation fédérale : • Germinal PEIRO prend la responsabilité du sujet ESIND à la suite de Georges DANTIN • Jean-Luc RIGAUT : les relations avec EDF sont sous la responsabilité de Jean-Luc RIGAUT avec le soutien de Laurent BROSSAT. • Tarentaise : Jean-Luc RIGAUT est l'interlocuteur fédéral sur ce territoire. • Membres agréés et tourisme : Jean-Luc Rigaut	PC	Info
B – Quatre dossiers clés sont à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND. Détails mis en annexe • <u>Convention EDF, Gestion des lâchers d'eau en Tarentaise et sur les Dranses :</u> • <u>Relations EDF et Navigation à l'aval des barrages :</u> • <u>Représentation Sports de pagaie par membres agréés dans instances gestion eau :</u> • <u>Gestion (sur)fréquentation rivières et rivages:</u>	PC	à relancer au national
Niveau régional		
C - « Gardien de la Rivière à la Mer »  Une présentation Power Point est réalisée pour présenter le label Gardien de Rivière Un groupe Facebook a été créé. Patrick doit inviter les gardiens de rivière d'AURA Un article est à publier sur la prochaine NL du Comité Après la diffusion d'un 1er message aux clubs le 11 février, des relances les 5 mars et 2 avril complétées par un contact vers les présidents de CDCK le 6 mars puis l'information portée aux clubs lors de l'AG du 16 mars... les résultats sont positifs : • Près de la moitié des structures (47%) ont répondu au sondage proposé par la commission, • Tous les départements ont répondu, à l'exception de la Haute Loire, • L'effectif des Gardiens de la Rivière à la Mer est passé à 19 Ain CKC VALLEE DE L'AIN CANOE ESQUIMAUDE Allier BELLERIVE KAYAK A.S.P.T.T. MOULINS Ardèche ASS. C.K. DE L'ESCOUTAY CANOE KAYAK TAIN TOURNON CK DES TROIS VALLEES	BJ /PO DT	Mai 2025 Info

Cantal EYRIEUX CANOE KAYAK CHASSEZAC SPORTS NATURE Loire ASS. DE LA VALLEE D'OLT CLUB KAYAK CHAMBON FEUGEROLLES BASE DE LOISIRS LOIRE FOREZ Puy-De-Dôme CLUB NAUTIQUE DE LONGUES CLERMONT COMMUNAUTE CANOE KAYAK Savoie CANOE KAYAK HAUTE ISERE LA PLAGNE EAUX VIVES CHAMBERY LE BOURGET CANOE KAYAK Hte Savoie CANOE KAYAK CLUB SEVRIER CANOE KAYAK ANNEMASSE MONT-BLANC La dynamique de recrutement doit être maintenue au niveau fédéral pour que ce ne soit pas qu'un simple coup d'épée dans l'eau.	DT PO	Jun 25
D - Rhône : Topo guide Haut Rhône Loopi : Le devis pour la réalisation du topo sur Loopi a été accepté par le Bureau. Nasser doit envoyer le devis signé pour lancer la réalisation. <u>Ce qui a été fait : (voir annexe)</u> <u>Ce qui reste à faire (par ordre de priorité) :</u> - Version Loopi (topo en ligne sur Internet via l'App LOOPI) - Financement - Facture CNR à percevoir (Samuel DEVILLERS a été relancé per Véronique) - Fiche ANS pour 1000 € (fait) - Fiche Région pour 1000 € (fait) - Fiche Plan 5Rhône en cours (fait) - Fiche plan Rhône Saône en cours - Réalisation par A Dubost selon devis de 5760 € TTC - Valider l'engagement de la dépense en Bureau CRCK - Réalisation 6 semaines à réception du devis signé - Version Papier - Prérequis : version Loopi finalisée et mise en ligne - Prestaire : - Financement : la version Loopi doit permettre de rechercher un ou des financeurs privés. <u>Autres points :</u> ➔ <i>Veiller à la cohérence avec le document « expertise ouvrages », via :</i> - La validation par CNR du contenu du topo partie sécurité - La validation par CRCK des recommandations du rapport d'expertise	Nasser PC AD / BJ BJ	Mai 25 6 semaines Début été 25
E - Rhône : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR <u>Ce qui est fait : (voir annexe)</u> Info : on a maintenant la totalité du document pour la totalité du Rhône de la frontière Suisse à le mer. <u>Ce qui reste à faire :</u> - Rhône moyen et méditerranéen - Donner l'avis de la commission et l'adresser à CNR en rappelant la nécessité de planifier la mise en œuvre des recommandations - Suivi de réalisation des actions proposées : - Dans un premier temps, reprendre le tableau des ouvrages CNR pour préparer la suite et passer à la réalisation. - Dans un deuxième temps : proposer à CNR de rédiger ensemble un plan de mise en œuvre des préconisations incluses dans le dossier d'expertise et de manière plus large pour le projet ViaRhône à la pagaie. - Ceci est dépendant de la nomination du successeur de Samuel DEVILLERS pour la suite du travail. (voir commentaires dans l'annexe) <u>Commentaire :</u> Voir l'utilisation de l'App Navi de VNF. Permet de retrouver des informations pour les zones navigable à moteur (avis à batellerie). (à mettre sur la news letter / page FB du CRCKAURA et sur le futur Topo guide su Rhône)	PC PC/BJ	Sujet non abordé 2025

F - Rhône : Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône Définir par CRCK AURA de fiches projets d'aménagement dans le cadre du plan 5 Rhône, du plan Rhône Saône et de de la redirection des fonds Rhôneergia. Remarque : <i>Chaque demande doit être portée par un maître d'ouvrage. Le CRCK pourrait faire une demande pour une étude mais pas pour le portage du projet.</i> • Suivi par JCB de la solution technique portage Feyssine , pour ensuite aller vers VNF et obtenir la levée de l'interdiction de navigation. Une réunion a eu lieu le 20 janvier (PC/BJ et PO) qui a abouti à une première version d'un document intitulé Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône La commission doit retravailler ce document lors d'une réunion prévue le jeudi 5 juin à 9h30. 16/05/2025 : Relancer Alain MOUTTE CTF Vaucluse pour collecter les projets du Vaucluse.	Tous JCB Tous PC	2025 ?? Mai 25
G - Rhône : APAVER 2025: Abaissement Partiel de Verbois (purge sédimentaire du barrage suisse de Verbois) Du 15 au 27 mai 2025 (F) / Du 16 au 27 mai 2025 (CH) - Report possible de 10 jours suivant les conditions hydrométéorologiques) jusqu'au 6 juin. Commentaire : contrairement aux fois précédentes CNR et SIG (CH) ont largement communiqué sur l'opération de gestion sédimentaire. De notre côté aussi nous avons largement relayé cette information et été présent à la réunion de présentation à Belley (BJ).	Info	En cours
H - Consultation - Dossier d'exécution de travaux - Entretien de la grande roselière de Printegarde Le Pouzin (Ardèche) Courrier de réponse envoyé à la DREAL le 7 mars. En attente réponse DREAL	PC	suivi
Comité de suivi de la concession du Rhône - Réaffectation des crédits du projet Rhôneergia - 14 mars 2025 : • Prochaines réunion : ○ 13 juin à Sault Brenaz pour le Haut Rhône ○ 16 juin à Valence pour le Rhône médian	PO PC	
Invitation CNR : Visite de la réalisation de la nouvelle passe à poissons seuil de Baucaire. 16/05/2025 : 12 juin sur le chantier de la passe à poissons	PC	12 juin 25
H - Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK Objectifs : FNE (Jacques PULOU), CEN Rhône Alpes (JY CHETAILLE), FN Pêche, LPO, VNF, ARRA2 • Prévoir une journée de travail, échanges, réflexions commune à tous ces organismes et représentants, si possible via l'ARRA • Rédiger une note de synthèse à l'issue d'une réunion spécifique à laquelle chacun vient avec la liste de points à intégrer à cette journée. • Rassembler les documents source utiles - fait • Avec DRAJES sondage en cours auprès des référents sports de nature des DSDEN, ARRA • Accord de l'ARRA à la proposition envoyée par Bernard, d'organiser le 9 octobre prochain à Chambéry une journée d'échanges avec les maitres d'ouvrages, maîtres d'œuvres et autorités environnementales sur la mise en œuvre conjointe des continuités piscicoles, sédimentaires et navigations	• PC BJ BJ/PO	2025

• Contacts à poursuivre pour définir l'organisation, la forme et le déroulement de cette initiative en coopération avec le CISALB qui portera sur le cas pratique de la rivière Leysse	BJ	Mai 2025
I – Allier : recours et lâcher d'eau pour les championnats de France 24/04/2025-Pascal Bonnetain a rencontré le préfet de la Haute Loire qui se plaignait des recours au TA. A la suite, organisation d'une réunion interne à la fédé au cours de laquelle les recours en cours ont été expliqués. Depuis une réunion a dû avoir lieu entre le président de la fédération et le préfet. En attente d'un retour d'information du Président fédéral et/ou du président régional ...		
L - SDAGE 2027/2032 – Bassin versant du Rhône Les travaux préparatoires à l'élaboration du futur SDAGE sont lancés pour associer l'ensemble des usagers et leurs représentants à une consultation du public (11/2024 à 05/2025) avec un document intitulé « les questions importantes » https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/consultation-assemblees-QI-SDAGE-PGRI Il conviendra que le CRCK envoie une contribution et motive les CD et clubs et adhérents à répondre à cette consultation. 16/05/2025 : Pour le moment le CRCKAURA ne s'est pas positionné. IMPORTANT	PC PC	fév. 2025
Niveau départemental		
01- Département de l'Ain : Pour relancer la thématique ESIND sur l'Ain aval, une réunion est prévue le 4 juin à 20h à la base de Longeville au CKVA avec le CDCK, les clubs et membres agréés. Bernard y participera.	BJ	4 juin
01: Ain Aval – développement touristique La réunion du 16/02/24 a permis d'envisager une démarche d'amélioration des conditions de pratique avec le Conseil départemental, le SR3A et la DDT01, en mobilisant la CDESI et en inscrivant la rivière (dont le Rhône) au PDESI : 1. actualiser l'inventaire des ESI pratiqués praticables en interne au CDCK 2. rencontrer Robin CATTET (CD01) pour valider l'inventaire et préparer la suite. Sujet en attente de la réunion du 4 juin	BJ LN	En attente CDCK01
01: Ain Aval - glissière sur barrage de Pont-d'Ain (L Nicolet, B BOLOMIER) Le barrage hydroélectrique de Pont-d'Ain est équipé d'une glissière inutilisable. Une nouvelle glissière est à envisager. À cet effet, B BOLOMIER a sollicité Hydrostadium qui a remis un document d'étude et d'offre. <u>La poursuite du dossier nécessite :</u> - de faire le point de la situation juridique du barrage avec l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation - d'expliquer la non fonctionnalité de la glissière actuelle - de rechercher la solution technique la plus adaptée et financièrement possible - Une réunion sur place avec les acteurs concernés Sujet en attente de la réunion du 4 juin		En attente CDCK01
01: Ain Aval : glissière sur digue de Longeville (T DUPRAS) La reconfiguration de la glissière entre le plan d'eau et l'Ain, devenue dangereuse, est nécessaire. L'avancement rapide du travail passe par une maîtrise d'ouvrage (et el budget) porté par le CKCVA avec une solution technique qui reste à trouver dans une enveloppe d'environ 10.000 euros. La mairie d'Ambornay et les autres collectivités territoriales soutiennent le projet qui n'a pas d'obstacle administratif. Relancer T DUPRAS	TD BJ	En attente CDCK01 Jan 25

Sujet en attente de la réunion du 4 juin		
01 : Ain amont de Pont d'Ain (nouveau) Alain Jourdan, membre agréé, qui exerce une activité de location / encadrement sur la portion exploitée par EDF, a dû signer avec EDF une convention d'occupation temporaire et se voit demander le versement d'une redevance prévue au CG3P... certes pas très élevée, mais dont le principe pose question au vu du nombre de structures présentes sur les rivières. Bernard est en contact avec JM Darolles pour apporter une première réponse. 16/05/2025 : Relancer JM Darolles	BJ	En attente CDCK01 Mai 25
07 : Chassezac, Barrage de Puech (situé à l'aval de celui de Ganivay) Un accident mortel dans le rappel a fait 2 victimes (pratiquants autonomes avec niveau d'eau important) Le CDCK réclame depuis de longues années, la mise en place de panneaux de signalisation et d'informations aux points d'embarquement autour des ouvrages sur ce parcours, mais aussi sur l'Ardèche et l'Eyrieux « commercial ». La liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler, déposée en 2014 par le CDCK auprès des services de l'État, est restée sans suites. Ce message a été réaffirmé en commission de la CLE le 22 mai, en réunion au Service des sports du Département le 27 mai, à la DDT le 4 octobre. Le CDCK a effectué une visite de terrain le 10 et 21 octobre pour envisager les conditions de franchissement et de contournement sécurisées. Nos préconisations ont été communiqué à la DDT et à la CDESI & DSDEN Un nouvel accident mortel à eu lieu sur barrage de Ganivay (Toussaint, club Allemand). Le CDCK 07 a interrogé la DDT à propos de la non implication des services de Jeunesse et Sports dans l'enquête Travail en cours avec projet AP. Projet communiqué aux parties prenantes. Discussions en cours. Réunion avec DDT et parties prenantes fin mars Un AP devrait venir pour le Chassezac.	PC	En cours
07 : Eyrieux, barrage de La Planche St-Sauveur-de-Montagu Les crues de novembre 2023 ont emporté le batardeau et le barrage en cours de démantèlement. Les fondations des passes à canoë et à poissons étaient réalisées. Les travaux n'ont pas repris. La période d'autorisation de réalisation des travaux est terminée. 16/05/2025 : A surveiller l'été prochain....	PC	Eté 2025
07: Réouverture des Lônes de Vion Le Comité a émis un avis défavorable à la non prise en compte de la navigation. Lors de la réunion de présentation de l'évolution du projet le 19 septembre, nos remarques relatives à la navigation pendant les travaux ont été prises en compte. 16/05/2025 : travaux prévus sur 3 ans	PC	En cours
07 : AP navigation sur l'Ardèche La réunion du 25 septembre, suite à l'accident du printemps au barrage de Ruons, a permis de pointer les défauts de signalisation et de définir les modalités de modification de l'arrêté préfectoral de navigation sur les parcours Voguê / Lanas, Lanas / Pradons, Pradons / Ruoms. Le CDCK 07 doit proposer la référence de hauteur d'eau/débits à Voguê pour le niveau orange /rouge. Le niveau vert/orange sera proposé par les pros. Le CDCK07 travaille à la mise en place d'une webcam consultable par le public en regard de l'échelle de niveau fixant les limites de navigation au barrage de Ruoms. Le CDCK a rendu son avis EPTB veut dégager sa responsabilité en cas d'accident et pourrait engager la responsabilité du CDCK en cas d'accident. 16/05/2025 : Les réunions ont eu lieu. Un projet d'arrêté préfectoral pour la rivière Ardèche est soumis à avis.	PC	En attente préfet
07: Barrage de St-Martin-d 'Ardèche Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage, en tenant compte d'un projet de rééquipement hydro électrique.	PC	En cours

07 : Seuil de la confluence de l'Ardeche avec le Rhône Préconisations faites par Laurent . Avis quant à l'amélioration de la franchissabilité dans le cadre du projet d'amélioration de la continuité piscicole rendu par le CDCK. 16/05/2025 : Un bureau d'étude travaille sur le sujet – Réunion en prévision mais date non fixée.(2 juin ?)	PC	En cours
38: Romanche Les essais de navigation ont eu lieu le 16 mai 2024 à Livet Gavet. Ils ont notamment permis de montrer la navigabilité du parcours, de rassurer les responsables EDF et Préfecture. Le CDCK vient de produire un document très complet qui explique les essais, le contexte, et tout l'environnement du CK (histoire, pratiques, sécu, légal...). Le contenu du rapport a été échangé avec EDF. 15/05/2025 : Des allers et retours sont en cours entre EDF et le CRCK pour la finalisation du rapport. <u>En cours de finalisation.</u>	PKR	En attente
38 01 : Les Molottes L'avis du Comité sur le dossier travaux a été transmis à la DREAL. L'AP a été publié, les travaux sont terminés... Chantier fini /A vérifier	BJ	Attente
43 – Liste des ouvrages à aménager Suite à notre recours du 17 juin 2022 demandant au Préfet de publier la liste des ouvrages à aménager, la DDT a préparé la liste requise... en y intégrant Poutès mais sans franchissement. Suite à notre recours contentieux, le Préfet a déposé un mémoire en défense auquel FFCK et CRCK ont répondu. Le tribunal devrait statuer prochainement. Comme le recours gracieux engagé par la FFCK concernant le franchissement de Poutès n'a pas eu de réponse de la part de la Préfecture dans le délai imparti, ce qui équivaut à une réponse négative, Poutès est donc inclus dans le recours du 17 juin 2022 relatif à la liste des ouvrages à aménager. 16/05/2025 : En attente convocation tribunal.	YL/NH	En cours
43 – Rénovation du pont de Langeac L'impact des travaux sur la navigation a été signalé par le commissaire enquêteur. Un protocole de circulation des bateaux doit être mis en place en janvier prochain. Les décisions du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont à surveiller. - <u>Réunion en janvier 2025 a été repoussée. Devant les coûts le projet prend du retard.</u> - 16/05/2025 : Pas de changement	YL/NH	A suivre
43 : Moulin de Bareyre Ce dossier fait l'objet d'un recours de FFCK CRCK contre l'échelle à poissons pour laquelle nous n'avons pas été consultés et contre le chemin de contournement que la Préfecture veut rendre définitif alors qu'il s'agit d'une solution temporaire pour protéger les usagers durant les travaux de réalisation de l'échelle à poissons. La procédure suit donc son cours avec le conseil de JED. Un mémoire a été fait par JED. 16/05/2025 : Pas de changement / en attente convocation tribunal	YL/NH <u>Procédure en cours</u>	En cours Rien de nouveau
69 : Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône) Vu l'incohérence des textes qui se chevauchent, vu le rejet implicite de notre recours gracieux, vu l'absence de contact à l'administration et auprès de CNR gestionnaire du site, vu les 4000 signataires de la pétition lancée par Jules Silvin, le Comité régional décide d'engager un recours contentieux conjoint avec la FFCK et le CDCK, sur la base d'un mémoire préparé par JED et grâce à une cagnotte de soutien lancée auprès des signataires de la pétition. Toutefois, cette démarche contentieuse est suspendue dans l'attente du résultat, dans un délai raisonnable, des discussions et négociations engagées par JC Boivin avec la Préfecture, VNF, EDF et CNR, afin de réviser les textes	PC JCB	Début 2025

en cause. Sujet évoqué plus haut au point « Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR ». Décision : comme le temps passe, organiser une réunion avec NH, JCB, PC, PO, Jules Silvin (pétition) pour faire un point d'avancement de la démarche / sondage à faire pour convoquer la réunion dans les 333 semaines qui viennent.	PO	Mai 2025
69 : Aménagement de la rivière de contournement du barrage de Morancé (ROE 29092) L'Azergues à Morancé Enquête publique du 10/02 au 14/02 infos ici Dossier non technique très réduit. Une des options étudiée était de supprimer le seuil de Morancé mais a été abandonnée. <i>16/05/2025 - On attend le rapport du commissaire enquêteur.</i>	PO	En cours
73 : Liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler La réunion du 3 octobre à la DDT de la Savoie permet la reprise du travail commencé en 2011 et interrompu en 2017, visant à publier la liste des ouvrages à signaler et/ou aménager, selon un plan de travail convenu entre le CDCK, la DSDEN et la DDT. <i>24/04/2025 : CDCK travail en cours de la finalisation de la liste</i>	BJ JS CDCK	2025 En cours
73 – Réglementation de la navigation en Tarentaise Le Sous-Préfet d'Albertville a réuni la cellule concertation « Isère-Doron » le 19 février. Sous réserve du compte rendu, les points suivants ont été actés : - le sous-préfet souhaite que FFCK et EDF élaborent des consignes nationales relatives à la sécurité en aval des barrages avant d'envisager la réouverture de la navigation sur les parcours interdits - Essais de navigation sur parcours Pomblières / Moutiers à organiser asap - un travail de repérage des points d'embarquement et débarquement en amont du pont de la Bonneville sont à mener par le SDJES - la liste des accès est à actualiser rapidement par le SDJES - <i>24/04/2025 – Compte rendu reçu. Dans ce compte rendu , le préfet demande position commune FFCK /EDF. Le rapport envoyé à la fédération.</i> - <i>16/05/2025 – rien de nouveau (Jean-Luc RIGAUT ?)</i> - <i>en mai 2025, L Brossat et B Jacquot ont remis à JL Rigaut une note complète resituant l'ensemble des problématiques de la vallée</i> - <i>en mai 2025 P Bonnetain, JL Rigaut et N Hammache ont rencontré les maires de la vallée ainsi que J Miton H2O membre agréé</i>	BJ JS BJ JS	En attente CR préfecture
73 : Seuil de Yenne <u>Aménagement d'une passe à poissons en haut de la rivière</u> Les échanges avec le maître d'ouvrage (SHR) et le bureau d'études (Terreo), ont permis de préserver l'intérêt du parcours. Phase projet engagée par SHR en 2025. Réalisation des travaux aménagements prévue courant 2026-27. La convention actuelle entre CNR, CCY et CDCK étant échue, une nouvelle formulation est à l'étude, où le CLBCK remplace le CDCK. Ce texte sera soumis à la FFCK / CRCK. La révision de cette convention, nécessite également la révision du règlement d'utilisation du stade d'eau vive et de l'arrêté inter préfectoral ; les trois textes étant liés. <i>16/05/2025 : travaux en cours d'étude. Le but du LBCK est de conserver la viabilité du stade d'eau vive pour des compétitions nationales N2 et N1</i>	JCB N Dethève	A suivre en 2025
73 : Microcentrale Doron de Bozel Un protocole est signé entre le porteur de projet et le CDCK/FFCK pour le fonctionnement du dispositif de franchissement qui s'intègre dans le cadre de la construction du nouvel ouvrage, et qui permettra l'autorisation des travaux . A suivre, car une fois réalisé cette solution pourra être partagée comme un bon exemple (de solution technique et de relations avec le maître d'ouvrage et les administrations) <i>16/05/2025-On attend l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux</i>	BJ	En attente de AP

73 : recours sur AP d'interdiction de navigation sur l'Isère à la Bathie Recours gracieux en cours dont les modalités sont en cours de discussion. 16/05/2025 : rien de nouveau. Dossier en cours d'instruction (Dir Pref. Sécurité civile 73)	BJ	En cours
74 : Barrage d'Arthaz Travaux et nouvelle concession : En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans. Le CDCK 74 a remis son avis en janvier en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne. EDF : « <i>Le chantier d'Arthaz se fera entre 2026 et 2028. Nous avons en effet des travaux préparatoires complémentaires à réaliser. L'instruction de notre demande de renouvellement de l'autorisation à exploiter l'énergie hydraulique de l'Arve est toujours en cours. Je vous invite à vous rapprocher de la DDT 74 si vous souhaitez obtenir davantage de précisions.</i> » 16/05/2025 - En attente d'un retour DDT	PO	En attente retour DDT
Prochaine réunion: vendredi 20 juin – 9h30 / 12h		

Annexes aux Compte Rendus de la commission ESIND

- **dossiers clés sont à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND**
- 1 - Gestion des lâchers d'eau en Tarentaise : comment réduire les tensions, améliorer la communication entre usagers, fédérer et arbitrer les multiples demandes (nationales, régionales, locales, kayak, pêche, raft, travaux) et retrouver une bonne image auprès des acteurs locaux (maires, EDF...)
 - ➔ Relancer une nouvelle fois notre courrier du 20 octobre 2022 (resté sans réponse) proposant de prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF
 - ➔ À défaut, proposer une solution locale avec Tarentaise eau vive qui fédère déjà tous les acteurs, y compris le Comité régional
 - ➔ Ou, suivre la démarche de « charte » proposée par la mairie de BSM, sur les exemples du vélo et du parapente
- 2 - Navigation à l'aval des barrages : En coopération avec EDF et CNR, proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages et permettre aux exploitants de passer d'une obligation de résultat à une obligation de moyens
24/04/2025 : c'est un sujet national qui doit être en charge par la Commission ESIND national.
Le Sous-préfet d'Albertville s'est engagé à suivre ces recommandations qui pourraient déboucher sur la levée des interdictions à l'aval des barrages sur le Doron de Bozel après Bozel et l'Isère après Aigueblanche
- 3 - Représentation Sports de pagaie par membres agréés dans instances gestion eau : Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances de gestion de l'eau, une proposition de charte de principes à respecter a été rédigée en collaboration avec les membres agréés.
 - ➔ La charte rédigée a été envoyée à la commission nationale ESIND sans réaction de sa part.
 - ➔ Faire adopter cette charte par le Conseil fédéral et le BEX.
- 4 - Gestion fréquentation rivières et rivages: Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et pagayeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac...)
LN. transmet les documents USA et le lien vers River Management . <https://www.rivers.gov/> et <https://www.river-management.org/> = Laurent Nicolet indisponible

Rhône : Topo guide Haut Rhône

Ce qui a été fait :

- Fiche projet évolutive
- Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS
- Contacts Comité Via Rhône, SHR, CNR, Agence touristique AURA,
- Repérage SATE réalisé par A Dubost en août 2023
- Prémaquettes numérique (LOOPI) et papier (Outdoor diffusion)
- Contact CNR avec fiche projet « Plan 5 Rhône »
- Contact DREAL avec fiche projet « Plan Rhône Saône » (séminaire 3 avril)
- Diffusion des chiffres de fréquentation sur le Rhône (enquête BJ / Pro)
- Devis A Dubost du 25/04/2025 pour réalisation topo sur LOOPI , montant 5760 €TTC
 - Création et rédaction de fiches topos / numériques (10 à 15) sur le Haut Rhône, entre Genève et Lyon au format PDF vectoriel
 - Déclinaison des 12 fiches topos sur la plateforme numérique "Loopi" / Les photos d'informations, prise lors du repérage FFCK 2023 sont intégrées dans le tarif. Les photos et illustrations d'appel, supplémentaires, ne sont pas incluses.
 - Livraison 6 semaines après la signature du devis.
-

Rhône : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR

Ce qui est fait :

- Conventionnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation

- Amendements et annotations de la commission ESIND à L BROSSAT
- Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages
- Facturation et règlement de 16.000 euros à CNR
- Remise par LB CTS de son rapport à CNR et DRAJES
- Contact avec CRCK PACA à propos de l'expertise Rhône Méditerranéen
- Lire et commenter le rapport final de LB pour le Rhône amont Feysine
- Communiquer à CNR et DRAJES les observations du Comité régional
- Repérage Rhône moyen
- Facture de 8960 € émise pour conclure la prestation de la commission ESIND AURA

➔ Selon Samuel DEVILLERS de CNR :

- *« Pas de retours concrets pour l'instant. La CNR n'a pas oublié – ni abandonné - le dossier sécurisation de la circulation des ENNM aux abords de ses ouvrage hydrauliques.*
- *Suite à la réorganisation de CNR, nouveaux interlocuteurs = portage et transfert des éléments techniques et méthodologiques de la démarche.*
- *Il faut aussi finaliser le rapport d'expertise sur le Rhône Médian, et cet objectif, comme le délai au plus tôt (Janvier), a été semble-t-il intégré par les personnes concernées (leurs Directeurs le leur ont rappelé).*
- *Puis au regard du plan d'actions qu'élaborera CNR pour la mise en œuvre des recommandations, je pense que mon successeur sur ce dossier conviendra avec vous (CTS, CRCK AURA) de la manière de vous associer.*